



LE SERVICE PUBLIC territorial  
C'EST UN bien PUBLIC

*personnel actif et retraité des communes, départements, régions, sapeurs pompiers, OPHLM, préfectures et du secteur privé de la thanatologie, des eaux, des organismes HLM*

## **Communiqué de la Fédération CGT des Services publics**

### **Elections professionnelles 2008 dans la Fonction publique territoriale : progression historique de la CGT !**

Les résultats définitifs des élections professionnelles 2008 dans la Fonction publique territoriale viennent d'être publiés.

La CGT renforce nettement sa place de première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale, avec 32,9 % des voix dans les comités techniques paritaires et 32,8 % dans les commissions administratives paritaires.

Sa progression par rapport à 2001 s'établit à +1,7 point en CTP et + 1,2 point en CAP.

Depuis la création de la Fonction publique territoriale, la CGT est pour la première fois en progrès aux élections professionnelles. Elle dépasse même son score de 1995 en CTP.

Par rapport à 2001, la CGT augmente son nombre de voix de 59 468 en CAP et de 91 871 en CTP.

Elle gagne en audience dans l'ensemble des collectivités locales et des catégories. Ce gain est particulièrement marqué dans les petites collectivités, les conseils généraux et parmi les non-titulaires et les personnels de l'encadrement.

Sur les trois principales organisations, la CGT est la seule en progression.

Elle creuse nettement l'écart avec la CFDT, qui est en forte baisse. Alors que l'écart avec cette organisation était de 5 points en CAP en 2001, il est désormais de 11,2 points ; en CTP, il passe de 3 points en 2001 à plus de 10 points.

Avec FO, l'écart est de plus de 14 points en CAP et de plus de 15 points en CTP.

La CGT déplore qu'il ait fallu plus d'un mois pour que les résultats soient rendus publics. Les conditions dans lesquelles s'est effectué leur recueil sont inadmissibles. S'agissant du vote de plus d'1 600 000 agents, nous ne pouvons qu'être insatisfaits sur les moyens qui ont été mis en place pour recueillir et valider ces résultats, tant de la part d'exécutifs locaux ou de présidents de centres de gestion, que de celle de préfectures et de la Direction générale des collectivités locales avec le peu de moyens qui lui ont été accordés.

La qualité du travail des syndicats CGT pour vérifier les résultats transmis par les préfets à la DGCL a heureusement permis de faire prendre en compte les justes suffrages des salarié-e-s.

Cela étant dit, le résultat de la CGT est d'autant plus remarquable qu'il est réalisé dans un contexte caractérisé par l'arrivée dans la Fonction publique territoriale de nouvelles organisations syndicales. Il témoigne donc bien de la confiance grandissante des agents dans la CGT.

Pour notre organisation, l'émiettement du syndicalisme n'est pas une fatalité et elle est décidée à œuvrer à l'indispensable recomposition syndicale permettant de renforcer le syndicalisme confédéré dans le cadre d'une démarche alliant contestation et propositions, luttes et négociations, afin de permettre aux salariés de changer durablement la donne.

Avec ceux des prud'homales, les résultats des élections dans la Fonction publique territoriale témoignent de l'aspiration des salariés à d'autres choix que ceux portés par le gouvernement, le patronat et de nombreux élus locaux.

**La journée unitaire d'action interprofessionnelle du 29 janvier 2009 sera une étape importante pour continuer de porter ce message. La Fédération CGT des Services publics et ses syndicats agissent pour construire lors de cette journée une mobilisation massive des agents territoriaux.**

Montreuil, le 23 janvier 2009